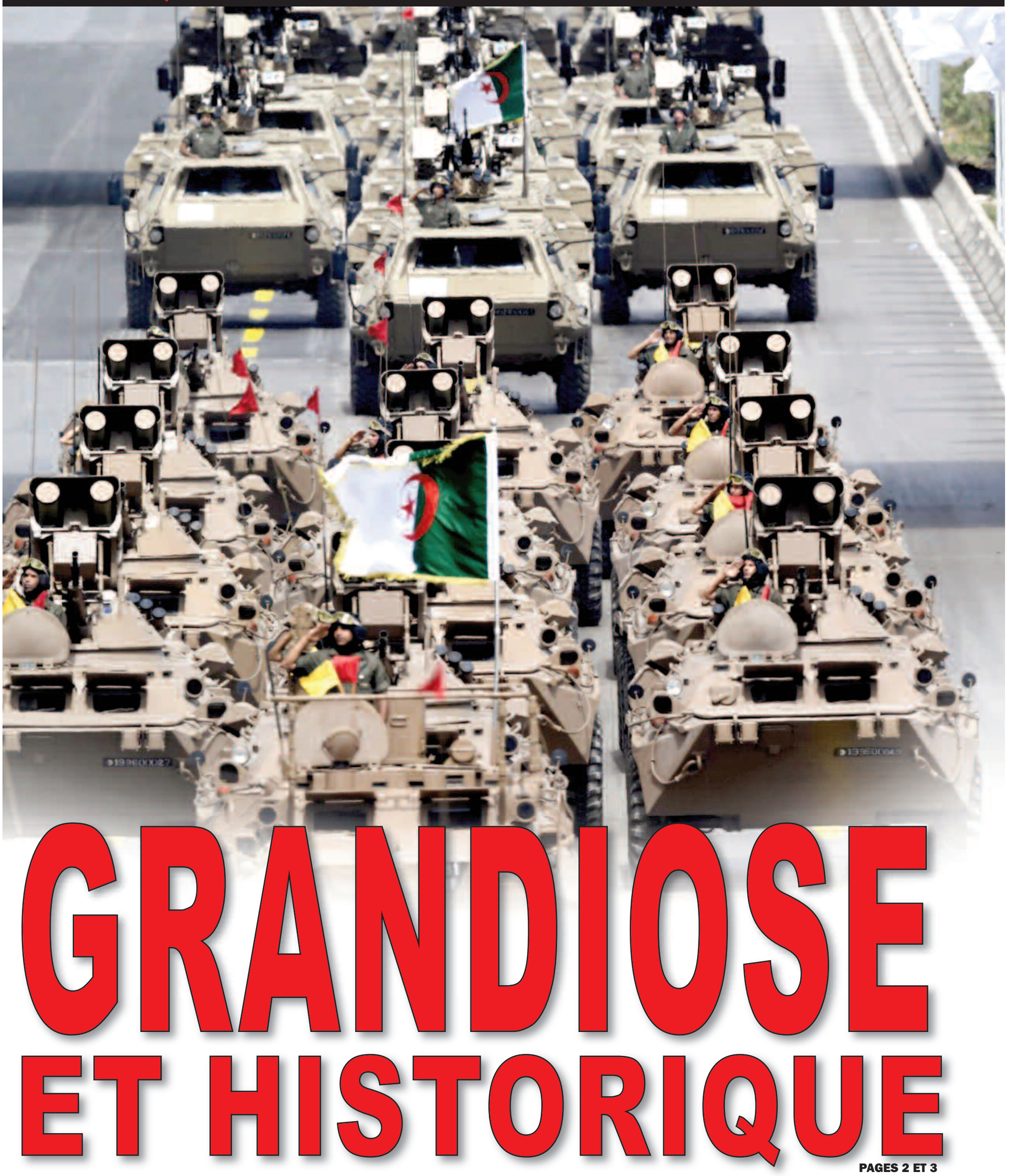
LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7335 – MERCREDI 6 JUILLET 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DES ÉQUIPEMENTS MODERNES DÉVOILÉS PAR L'ANP



GRANDIOSE ET HISTORIQUE

PAGES 2 ET 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE POUR DES CONDAMNÉS DONT DES DÉTENUS DU HIRAK

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, lundi à l'occasion du 60e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, cinq décrets présidentiels portant mesures de grâce au profit de condamnés dont des détenus du hirak. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"En vertu de ces décrets, et conformément à la Constitution et aux dispositions du Code de procédure pénale et du Code pénal, modifiés et complétés, et sur avis consultatif du Conseil Supérieur de la Magistrature, cette grâce présidentielle est accordée à :

Premièrement, mesures de grâce ordinaires: elles concernent 14.914 détenus, condamnés définitivement pour des crimes de droit commun, et poursuivis dans des affaires pour, entre autres, recel d'objets volés, escroquerie, atteinte aux biens immobiliers et utilisation des médias sociaux à des fins subversives. Les détenus concernés bénéficieront d'une remise de peine de 18 mois, pour les individus âgés de moins de 65 ans, et de 24 mois, pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Les individus non détenus bénéficieront également d'une remise de peine de 24 mois.

Deuxièmement, mesures de grâce exceptionnelles, au profit de:

La première catégorie: concerne les détenus condamnés définitivement à une peine capitale, en ce sens que 14 prisonniers bénéficient, en vertu de cette mesure, d'une commutation de la peine capitale par la réclusion à temps de 20 ans.

La deuxième catégorie: concerne les détenus condamnés à la réclusion à perpétuité pour des crimes de droit commun, autres que les meurtres et les homicides, en ce sens que 27 détenus bénéficient, en vertu de cette mesure, d'une commutation de la peine de réclusion à perpétuité par la réclusion à temps de 20 ans.

La troisième catégorie: concerne les détenus atteints de cancer et d'insuffisance rénale, condamnés définitivement, 40 détenus devant bénéficier, au titre de cette mesure, d'une remise de peine de 24 mois.

La quatrième catégorie: concerne les détenus condamnés définitivement et admis aux examens du Brevet de l'enseignement moyen, de la formation professionnelle et du Baccalauréat, les détenus concernés devant bénéficier, en vertu de cette mesure, d'une remise de peine de 24 mois.

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a également recommandé des mesures d'apaisement au profit des jeunes poursuivis pénalement et placés en détention pour avoir commis des actes d'attroupement et des faits connexes.

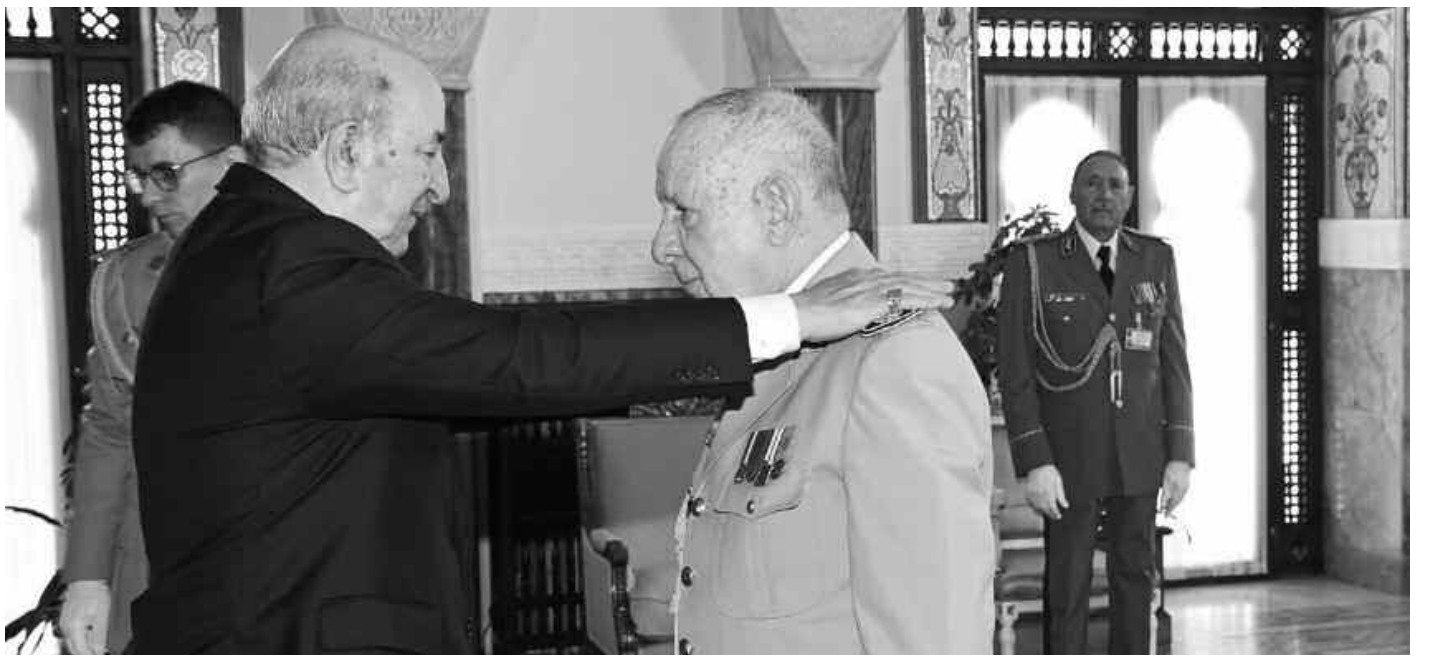
Enfin, et dans le cadre des mesures prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers les consultations avec les représentants des partis politiques et de la société civile, une loi spéciale est actuellement en cours d'élaboration au profit des détenus condamnés définitivement, et ce, en prolongement des lois sur la Rahma et la concorde civile", lit-on dans le communiqué.

Hamid B.

60E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Saïd Chanegriha promu au grade de Général d'Armée

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a promu ce lundi le Chef d'Etat-Major de l'ANP, Saïd Chanegriha au grade de Général d'Armée lors d'une cérémonie organisée au Palais du peuple à Alger à l'occasion du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.



Plusieurs Généraux de l'ANP ont été promus au grade de Général-major, des Colonels au grade de Général, et des lieutenants-colonels au grade de Colonel.

Par ailleurs, des médailles ont été décernées à nombre de cadres militaires et de personnels civils en vertu de décrets présidentiels datés du 30 juin 2022.

Dans une allocution de bienvenue prononcée à l'entame de la cérémonie, le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a salué l'attachement du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, à présider personnellement la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles aux officiers de l'ANP, soulignant qu'"il s'agit d'une honorable tradition qui vient orner les us de notre chère patrie et de notre institution militaire". Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a fait part, en son nom et au nom de tous les personnels de l'ANP, de "ses remerciements et sa gratitude au Président de la République pour avoir présidé personnellement la cérémonie annuelle de remise de grades et de médailles aux officiers de l'ANP". C'est une heureuse occasion que le Président Tebboune a consacrée comme une "honorable tradition qui vient orner les us de notre chère patrie et de notre institution militaire", a-t-il soutenu.

C'est aussi une "occasion renouvelée pour les cadres et personnels de l'ANP de voir leurs efforts récompensés par des promotions en grades et des décorations en médailles, en reconnaissance de leurs efforts et de leur abnégation au service de leur Armée et de leur patrie", a ajouté le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

Cette cérémonie intervient à la veille de la célébration de "l'une des étapes phares de notre Histoire, à savoir le 60e anniversaire de notre Fête nationale d'Indépendance", a-t-il dit, ajoutant que cette halte marque nos esprits du véritable sens de la victoire, et nous emplie de sentiments de dignité et de fierté de nos gloires, de l'héroïsme de nos aïeux de la génération de Novembre.

"C'est aussi une occasion très chère à nos cœurs à travers laquelle nous nous acquittons du devoir de reconnaissance et de fidélité envers les héros de l'Algérie qui ont honoré le serment, sans jamais en dévier et desquels nous tirons les leçons", a-t-il indiqué.

Il s'agit aussi d'une occasion pour renouveler le serment fait aux vaillants Chouhada et nous recueillir à la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la patrie, a assuré le Général d'Armée, Saïd Chanegriha.

Adressant ses chaleureuses félicitations aux officiers promus à des grades supérieurs et aux personnels décorés, il a estimé que cette "cérémonie méritée en votre honneur, est le fruit des efforts persévérants consentis dans le cadre du développement des capacités de nos Forces Armées sur des bases solides et sur des fondements inébranlables garantissant à notre Armée plus de développement, à notre peuple une entière sécurité et sérénité, et à notre cher pays, davantage de progrès et de stabilité". **S. Ould Brahim**

De hauts responsables chinois félicitent leurs homologues algériens

DE HAUTS responsables chinois ont adressé des messages de félicitations à leurs homologues algériens à l'occasion du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, à leur tête le président chinois, Xi Jinping.

Le président Xi a adressé hier un message de félicitations au président de la République Abdelmadjid Tebboune à l'occasion du 60è anniversaire de l'indépendance, dans laquelle il est revenu sur les fortes relations de coopération et d'amitié unissant les deux nations.

« Il y a soixante ans, le peuple algérien a remporté son indépendance nationale et sa libération après une lutte ardue, ouvrant un chapitre glorieux des mouvements de libération des peuples arabes et africains », a rappelé M. Xi dans une lettre, dont le Jeune Indépendant détient une copie.

Le chef d'Etat chinois a assuré que la confiance mutuelle politique entre les deux pays n'a cessé de se renforcer ces dernières années, tandis que la coopération pratique bilatérale a été fructueuse, portant le partenariat stratégique global sino-algérien à des niveaux toujours plus élevés.

M. Xi a dit apprécier hautement le développement des relations Chine-Algérie et s'est déclaré prêt à travailler avec M. Tebboune pour faire progresser la communication et la coopération bilatérales dans tous les domaines dans le cadre de l'Initiative la Ceinture et la Route, afin que les deux pays et leurs peuples en profitent. De son côté, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a adressé également un message de félicitations à son homologue algérien, Aïmene Benabderrahmane.

M. Keqiang a souligné que depuis l'établissement des relations diplomatiques bilatérales il y a 64 ans, les relations bilatérales se sont développées de façon solide et régulière, ajoutant être disposé à travailler avec M. Benabderrahmane pour élargir et approfondir la coopération mutuellement bénéfique entre les deux pays dans divers domaines, enrichir le contenu du partenariat stratégique global sino-algérien et améliorer en permanence le bien-être des peuples des deux pays.

Pour sa part, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a adressé un message au ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, exprimant ses chaleureuses félicitations à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance.

Il a à son tour assuré être disposé à travailler avec M. Lamamra pour approfondir la coopération entre les deux pays et enrichir le contenu du partenariat stratégique global sino-algérien.

Mohamed Mecelti

CÉLÉBRATION EN GRANDE POMPE DU 60e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Un défilé majestueux

Majestueux ! Le défilé militaire d'ampleur inédite organisé hier à Alger à l'occasion de la célébration du 60è anniversaire de l'Indépendance était révélateur du degré de développement atteint par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et de son engagement à assurer et préserver la sécurité nationale.

Les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République Abdelmadjid Tebboune, ont voulu rendre à cette date historique un grand hommage aux valeureux Chouhada et aux braves moudjahidine, dont les sacrifices ont fait de l'Algérie un pays libre et indépendant, mais surtout un exemple à nos jours pour tous les pays, notamment ceux subissant les affres du colonialisme.

Cette occasion si chère au peuple algérien était également marquée la participation d'invités de haut rang. Des chefs d'Etat, des Premiers ministres, des ministres des Affaires étrangères et d'autres hauts responsables de pays voisins et amis, à leur tête les présidents tunisien Kais Saied, palestinien Mahmoud Abbas, nigérien Mohamed Mohamed Bazoum, le sahraoui Brahim Ghali, le Congolais Denis Sassou-Nguesso, l'éthiopienne Sahle-Work Zewdie, ont assisté à ce défilé militaire, organisé sous la supervision du chef de l'Etat.

Des MAE ont aussi pris part à ces festivités, à l'instar du syrien Fayçal al-Meqdad, de la libyenne Najla Al-Mangouche, ainsi que de nombreux hauts responsables étrangers, dont le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien « Hamas », Ismail Haniyeh.

Avant de donner le coup d'envoi de l'imposante parade militaire, le président Tebboune, accompagné par le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major, a passé en revue des unités de plusieurs corps de l'ANP. En même temps, des canons ont tiré soixante salves pour marquer le 60è anniversaire d'une indépendance arrachée au terme de sept ans et demi de lutte armée, faisant plus d'un million et demi de martyres.



A. Sehrei/LJI

Ce défilé qui perpétue les traditions militaires ancrées de l'ANP s'est déroulé au niveau de la RN 11 qui longe la grande mosquée d'Alger « Djamaâ El Djazaïr », l'un des grands monuments nationaux, décoré des couleurs nationales et de photos de martyrs de la Guerre de libération nationale.

Une foule impressionnante s'est massée sur l'autre voie de la rocade nord qui mène vers Alger centre pour assister à la grandiose parade militaire. La forte participation populaire à cet événement symbolise la traditionnelle relation entre le peuple et son armée, et la renforce davantage.

Dès l'annonce officielle du lancement du défilé, les carrés de la Formation musicale et de la Cavalerie, relevant de la Garde républicaine, suivis des carrés des Moudjahidine, des Cadets de la Nation, des Commandements de Forces, des Écoles militaires, ainsi que les carrés de la DGSN, de la Direction générale des douanes et la Direction générale de la Protection civile, ont avancé en saluant le chef d'Etat.

Ces carrés ont laissé place aux formations de véhicules de combat, à leur tête, les différents types de Chars, les véhicules de l'Infanterie mécanisée et motorisée, de l'artillerie, les divers types de véhicules lance-roquettes, divers systèmes d'artillerie contre aéronefs et des systèmes de missiles de défense antiaérien, à l'instar des systèmes « BUK-M3 » et « S-300 », les divers systèmes de radar, des véhicules blindés légers, des véhicules de reconnaissance et d'assaut.

Les formations des différents engins du Génie de Combat dédiés à l'ouverture des routes et la pose de ponts et divers véhicules de soutien multiforme, y compris technique et sanitaire, ont ensuite pris le relais, devançant la formation des motocycles relevant de la Gendarmerie nationale.

Par ailleurs, les formations aériennes ont embelli le ciel de la Baie d'Alger par des figures aériennes exécutées par des avions relevant des Forces aériennes dont des avions de transport tactique, de reconnaissance et des avions de chasse et bombardiers aux côtés des formations d'hélicoptères de combat, de reconnaissance, de transport et d'hélicoptères de recherche et de sauvetage. Des exhibitions de sauts en parachute exécutées par les équipes nationales militaires de saut en parachute, masculine et féminine, ont également empreint cette parade militaire, avant l'entrée des formations des Forces navales constituées de divers bâtiments de guerre et navires polyvalents à l'image de sous-marins, de bateaux de Commandement et de Projection des Forces, de soutien et de support, de Frégates, de Corvettes, de Dragueurs de mines, des navires d'instruction et des navires de recherche et de sauvetage.

Mohamed Mecelti

TEBBOUNE DANS UNE ALLOCUTION PRONONCÉE AVANT LE DÉFILÉ MILITAIRE

« L'ANP est en cohésion avec le peuple »

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné hier matin le coup d'envoi officiel du défilé militaire, organisé par l'Armée nationale populaire (ANP), à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance nationale.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Président Tebboune a précisé que ce moment solennel conférait un « cachet exceptionnel » à la célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, au moment où « le pays, avec ses institutions et instances constitutionnelles, est arrivé à une étape où se dessinent les contours d'une Algérie confiante en son avenir ».

« A cette occasion, je soutiens de nouveau que nous sommes, tous, quels que soient nos niveaux de responsabilité, appelés en cette conjoncture parsemée de défis, à contribuer à la consolidation des fondements de l'Etat des institutions et de droit, un Etat au sein duquel seront consacrés l'esprit de citoyenneté et les valeurs de solidarité et au sein duquel le sens du devoir national s'enracine », a-t-il ajouté.

Le Président Tebboune a appelé à ériger ces occasions historiques en « des haltes qui témoignent de la fidélité aux chouhada et au legs glorieux de Novembre et que nous puissions en faire des repères qui guident pour service notre Patrie et notre peuple digne ».

Le Président de la République a réaffirmé la considération que la nation voue à l'Armée nationale populaire (ANP), bouclier de l'Algérie et digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), « dont nous observons avec fierté les immenses acquis et réalisations ».

« En ces moments hautement symboliques, le peuple algérien constate le haut niveau de professionnalisme et de maîtrise des sciences et techniques militaires atteint par notre solide Armée. Un moment qui incarne également la fidélité aux martyrs et au message éternel de Novembre », a souligné le Président Tebboune.



L'ANP « est en cohésion avec le peuple, gagnant en dignité et en élévation, de par la place qu'elle occupe dans le cœur de la Nation et de par le patriotisme et de l'engagement des officiers, des soldats et tous les personnels et affiliés à l'Armée », a-t-il poursuivi.

Le président de la République a tenu à saluer « les vaillants soldats stationnés aux frontières et les aigles qui protègent nos espaces aériens, ainsi que les gardiens de notre espace maritime », félicitant les Algériens pour cette fête qui constitue « la flamme de la Gloire dans le ciel de l'Algérie et flambeau de la fierté sur sa terre pure ».

Enfin, le Chef de l'Etat a adressé ses vifs remerciements et toute sa gratitude à tous les invités de l'Algérie, qui « ont tenu à partager avec nous les joies de cette fête bénie, fête de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et du recouvrement de sa souveraineté ».

Mohamed Kouini

60e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

LA LUTTE SUR LE FRONT DIPLOMATIQUE

Les conflits actuels dans le monde continuent d'en faire la démonstration : une lutte armée doit toujours intégrer une action extérieure pour être connue à l'étranger et gagner à sa cause l'opinion publique internationale.



C'est naturellement que le Front de libération nationale (FLN) a envisagé l'ouverture d'un front diplomatique aussitôt prise la décision de déclencher la guerre.
"Le Front de Libération nationale aura deux tâches essentielles à mener simultanément : une action intérieure tant sur le plan politique que sur le plan de l'action propre, et une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous les alliés naturels".
C'est donc pendant la guerre d'indépendance que le FLN a commencé à écrire les premières pages de la diplomatie nationale, en se déployant à l'extérieur avec l'ouverture de représentations dans plusieurs pays et des militants clandestins en métropole pour amener l'opinion française à exercer son influence sur le gouvernement.
D'ailleurs, s'il y eut peu d'actions sur le territoire hexagonal c'est justement pour ne pas s'aliéner ce possible soutien.
Le FLN sait d'avance que la guerre diplomatique est à sa portée en raison de la justesse de sa cause quelques années après que le monde se fut débarrassé du nazisme.
Du 18 au 24 avril 1955, la première conférence Afro-Asiatique se tient à Bandung, sur l'île de Java en Indonésie. Vingt-neuf pays s'y rendent: quinze d'Asie, neuf du Moyen-Orient et cinq d'Afrique. Une délégation du FLN y est présente. Conduite par Hocine Ait-Ahmed, elle est composée de Lakhdar Brahimi, M'Hamed Yazid, Mohamed Seddik Ben-Yahia et Chadli Mekki. Elle y côtoie les figures émergeantes du non-alignement le chinois Zhou Enlaï, l'indien Jawaharlal Nehru, l'indonésien Soekarno et l'égyptien Djamel Abdenasser. C'est la première réunion où des pays d'Afrique et d'Asie discutent de leur sort, sans la présence des pouvoirs coloniaux. C'est la naissance de ce qu'on appelle le "Tiers-monde" qui se veut indépendant des tutelles américaines et soviétiques. On y plaide pour le développement de la coopération Sud-Sud.
Ce premier sommet Afrique-Asie a donné lieu à l'esprit de Bandung, un esprit de solidarité, d'amitié et de coopération entre l'Afrique et l'Asie. Un esprit qui continue d'animer la diplomatie algérienne.
L'année d'après, Hocine Ait-Ahmed ouvre un bureau du FLN à New-York, siège de l'ONU. Dans cette instance, la France considère que la question algérienne est une affaire intérieure qui doit échapper à son exament La puissance coloniale invoque le chapitre 2 et le paragraphe 7 de la charte de l'ONU. Mais en 1957, la fiction juridique de l'Algérie française a perdu sa force.
En prévision de l'Assemblée générale de l'ONU, le FLN déclenche en Algérie une grève générale largement suivie.
Lors de sa XIe session, le 15 février 1957, l'ONU déclare que l'Assemblée générale, «Ayant entendu les déclarations des diverses délégations et discuté la question algérienne ; Considérant la situation en Algérie qui cause beaucoup de souffrances et de pertes en vies humaines ; Exprime l'espoir que, dans un esprit de coopération, une solution, pacifique, démocratique et juste sera trouvée par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies».
Le 17 septembre 1957, l'ONU met à nouveau l'Algérie à l'ordre du jour de sa XIIe session ; l'Assemblée générale réaffirme le 11 décembre 1957 la nécessité pour tous les pays (ce qui est un message clair à la France) de faire respecter le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
Deux mois plus tard, après le bombardement par la France du village tunisien frontalier de Sakiet Sidi Youssef qui abrite des réfugiés, la Tunisie fait un recours à l'ONU ; l'incident, qui marque les esprits, mène rapidement à la reconnaissance internationale du Gouvernement provisoire de la République algérienne.
Le bilan est de 72 morts et 84 blessés, dont de nombreux enfants. Le scandale est général. Son impact est agrandi par les cris des torturés.
La France coloniale est de plus en plus isolée et la cause algérienne engrange des soutiens de plus en plus importants, dont celui des Etats-Unis.

Nidal Aloui

La Tunisie cœur battant de la Révolution algérienne

DEUX LIEUX anodins au centre-ville de Tunis rappellent le rôle important qu'a joué la Tunisie de 1956, nouvellement indépendante dans la réussite de l'élan révolutionnaire algérien et sa concrétisation, six ans plus tard par sa libération.
Le premier, petit hôtel coquet du centre-ville, le Majestic est aujourd'hui connu pour son bar retro et sa terrasse qui accueillent l'élite tunisoise et quelques touristes et qui a eu une histoire liée à la Révolution algérienne, car il deviendra en 1960 le siège du Gouvernement provisoire de la République Algérienne, jusqu'à 1962. Ses couloirs ont vu passer Saad Dahleb, Lamine Debbaghine et Krim Belkacem. L'EtatMajor politique algérien y avait accueilli les chefs d'Etats de passage à Tunis comme le Président Tito. Il a en outre servi de base pour les agents du Ministère de l'armement et des liaisons générales, ce fut d'ailleurs le lieu de résidence de Abdelhafid Boussouf son patron.
Second lieu mythique lié à la guerre d'Algérie, le siège d'El Moudjahid, actuel siège de l'Amicale des algériens de Tunisie qui avait accueilli de grandes plumes de la Révolution algérienne comme Franz Fanon ou Redha Malek. Ce siège avait accueilli le journal d'octobre 1957 au 19 mars de 1962. Tunis a aussi été l'écrin d'une des plus belles armes du peuple algérien dans son combat contre le colonialisme, l'équipe du FLN, qui s'établira dans la capitale tunisienne en 1958.
«Par le biais du sport, la cause nationale a avancé. Elle a gagné 10 ans sur le combat libérateur», dira Ferhat Abbas premier chef du GPRA. Ce qui est moins connu, c'est la création dans les bases de l'Ouest tunisien, de l'équipe de l'ALN en 1956, une équipe constituée de joueurs algériens évoluant en Tunisie et de réfugiés ou combattants algériens.
Outre l'appareil médiatique et politique algérien, la Tunisie a abrité l'armée des frontières et l'étatmajor général dans la région frontalière. La proximité entre les deux peuples face au colonialisme s'est illustré le 8 février 1958, lors du bombardement par l'aviation française du village de Sakiet Sidi Youcef en Tunisie, à quelques encablures de la frontière. Un bombardement qui a conduit à la mort de 70 tunisiens et algériens et la blessure de 140 autres. Parmi les victimes, 12 enfants dans une école et des dizaines de réfugiés regroupés dans un camp de la Croix rouge. L'armée française avait commis ce crime contre des civils en réponse à l'activité transfrontalière des éléments de l'ALN. L'horreur de cette vengeance conduira à la chute du cabinet de Felix Gaillard une semaine plus tard.
Le basculement de la Tunisie vers le soutien total à la cause algérienne a permis au FLN de s'installer durablement et d'établir une base arrière militaire pour assurer l'approvisionnement en armes et en hommes des maquis de l'intérieur. On verra s'installer à partir de la mi 1956 des bases de l'ALN dans les villes de Ghardimaou, Sakiet Sidi Youssef, Le Kef, Tajerouine, Thala, Thélepte, Gafsa et Kasserine.
Un réseau de dépôts d'armes et de munitions est établi dans le Sud tunisien, il fait la jonction avec les réseaux d'acheteurs d'armes en Libye et en Europe et se charge de réceptionner les cargaisons venant d'Egypte.
En 1958 l'ALN amasse une force considérable, prête à entrer en Algérie pour poursuivre le combat. Dans l'arrière-pays de Tabarka, 1200 et 1500 hommes se préparent à rejoindre les wilaya I et II, Le 15e bataillon de l'ALN, masse ses hommes pas loin de là pour préparer ses hommes à rejoindre la wilaya III.
Plus au Sud du côté de Hydra, pas loin des mines de fer de Ouenza, deux bataillons se préparent à rejoindre les wilaya I et IV. Cette concentration de troupes donnera lieu à la guerre des frontières entre l'armée française et l'ALN les six premiers mois de l'année 1958. Plus de 2000 algériens tomberont au champ d'honneur pour assurer l'approvisionnement en armes des maquis de l'intérieur.
Le 4 juillet 1962, la veille de l'indépendance, le 17e bataillon de l'armée des frontières stationné à Ghardimaou en Tunisie est le premier groupe de l'ALN à faire marche vers l'Algérie. Il prend position à Souk Ahras après avoir traversé la ligne Challe puis se déploie tout au long de la frontière. La visite du Président Kaïs Saïd en Algérie à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance du pays n'est que la continuation de ces relations. A rappeler que le président Saïed avait décoré la moudjahida Djamila Bouhired du Grand cordon de l'Ordre de la République tunisienne en janvier 2020.

Akram Kharief

ZEGHDAR :

«La nouvelle loi protège les droits de l'investisseur»

Adoptée le 27 juin dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN), la nouvelle loi sur l'investissement consacre le principe de la liberté d'investissement et d'initiative, la simplification des procédures et la réduction de la zone de discrétion pour l'administration dans le traitement des dossiers.



La loi a été présentée ce lundi devant la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, qui a rappelé que la nouvelle loi sur l'investissement entre dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Elle contient, selon le ministre de l'Industrie, des éléments relatifs à l'investisseur et prévoit plusieurs dispositions et garanties visant à renforcer la confiance dans le cadre juridique de l'investissement, à consolider l'attractivité et à relever la compétitivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement, et ce en consacrant les principes de liberté d'investir, de transparence et d'égalité de traitement des investissements, ainsi que les droits destinés aux investisseurs.

A ce propos, le ministre a affirmé que «ces garanties consistent en la liberté du choix du projet», ajoutant qu'il y a possibilité d'accorder au projet d'investissement un foncier relevant des domaines privés de l'Etat et de procéder à la dispense des formalités du commerce extérieur et de domiciliation bancaire pour les apports extérieurs en nature sous forme de nouvelles marchandises.

Toujours dans le but de renforcer la confiance de l'investisseur dans le système juridique régissant l'investissement en Algérie, le premier responsable du secteur de l'industrie a abordé, lors de la présentation de ladite loi au Conseil de la nation, la mesure de transfert par les investisseurs étrangers du capital investi et des revenus qui en découlent, comprenant la «la garantie de la protection des droits de propriété intellectuelle et la garantie du droit de l'investisseur», et ce à travers le recours à la Haute Commission nationale des recours liés à l'investissement, installée au niveau de la présidence de la République et composée de magistrats et d'experts spécialisés en économie et en finances, avec détermination de délais de traitement, en sus du droit à recourir aux juridictions.

M. Zeghdar a fait savoir qu'en cas de conflits entre l'investisseur étranger et l'Etat algérien, l'investissement réalisé ne peut faire l'objet de réquisition par voie administrative que dans les cas prévus par la loi, avec indemnisation juste et équitable. Cependant, il a indiqué que le nouveau texte dispose que tout différend né de l'application de la présente loi entre deux parties, résultant du fait de l'investisseur ou d'une mesure prise par l'Etat algérien à l'encontre de celui-ci, est soumis aux juridictions algériennes compétentes, avec la garantie du droit de l'investisseur à transférer ou à céder l'investissement après approbation.

Lors du Conseil des ministres, réuni au mois de mai dernier, le président de la République avait insisté sur l'importance de la stabilité du cadre législatif de l'investissement «pour une durée minimum de dix ans», et ce à travers la promulgation d'une nouvelle loi minutieusement revue afin de faciliter l'acte d'investissement et créer un climat d'affaires encourageant et approprié. Il avait appelé à «la simplification des procédures et la réduction du champ de compétence du pouvoir discrétionnaire de l'administration en matière de traitement des dossiers d'investissement, notamment ceux basés sur l'autofinancement».

Concernant les investissements étrangers, M. Tebboune avait signalé l'importance d'adopter une approche pragmatique dans le traitement des investissements directs étrangers, et ce en tenant compte de l'attractivité des investissements garantissant le transfert de la technologie et la garantie des postes d'emploi.

Sarah Oubraham

VOLS INTERNATIONAUX

Air Algérie réduit ses tarifs

QUALIFIÉS d'exorbitants, les tarifs de billets d'avion vont connaître une baisse. La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé une promotion sur l'achat des billets d'avion, et ce du 5 au 25 juillet 2022.

Très attendue par la diaspora algérienne, qui s'est longtemps plainte des tarifs des billets excessivement chers, cette réduction des tarifs sera bien accueillie, notamment en cette période de vacances. Ces réductions tarifaires sont cependant valables pour les voyages internationaux avant le mars 2023.

«Profitez des réductions tarifaires pour vos achats de billets à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 25 juillet 2022, valables pour les voyages internationaux avant mars 2023», a écrit Air Algérie sur sa page Facebook. Des exemples des nouveaux tarifs de billets d'avion ont été aussi postés par la compagnie aérienne nationale à travers des simulations faites sur certaines destinations. Par exemple, le prix d'un billet d'avion sur le vol Alger-Paris-Alger, départ le 18 juillet et retour le 16 août 2022, est proposé à 35 352 DA.

Pour rappel, cette réduction a été annoncée par le porte-parole de la compagnie aérienne nationale au mois de mai passé, évoquant l'instruction du président de la République. «Il y a une instruction du président de la République concernant la révision des prix au profit des Algériens établis à l'étranger, dans le cadre du nouveau programme», avait indiqué Amine Andalousi. Il avait affirmé : «Il y aura une baisse considérable des prix des billets» à même de permettre à la communauté algérienne d'acheter un billet d'avion à un prix abordable, sachant que pour un aller-retour Paris-Alger-Paris, une personne devrait débourser jusqu'à 1 000 euros.»

Cette cherté des billets, très critiquée par les Algériens de l'étranger - ils ont décidé de renoncer à rejoindre l'autre rive de la Méditerranée - avait interpellé les plus hautes autorités du pays.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait en effet instruit, au mois d'avril dernier, le ministre des Transports d'entamer la révision à la baisse des tarifs des billets de transport aérien et maritime avant la saison estivale, notamment pour la communauté nationale à l'étranger, d'une manière qui stimule et active le mouvement vers les sociétés nationales de transport, et ce en sus de renforcer les vols vers l'étranger.

Lilia Aït Akli



A LA VEILLE DE L'AÏD-EL-ADHA

Les prix du mouton toujours élevés

A LA VEILLE de l'Aïd-el-Adha, les prix du mouton ont stagné dans les points de vente au niveau national. Ils sont restés loin de la portée des personnes aux revenus modestes. Quelle est la cause d'une telle hausse exorbitante ?

Acquérir le fameux mouton de l'Aïd devient de plus en plus difficile pour les familles algériennes. La spéculation, les intermédiaires et la cherté des aliments du bétail sont les explications données, comme à chaque fois, pour justifier une flambée des prix de plus en plus ressentie. En tout cas, les éleveurs de bétail dégagent toute responsabilité. Certains d'entre eux affirment que les vendeurs et les courtiers sont à l'origine de cette hausse exorbitante.

La fête du sacrifice, un symbole de piété et de générosité, semble, depuis plusieurs années, un marché juteux. Le mouton, dans ces circonstances, n'est plus qu'un rêve pour les citoyens à petite bourse. Les prix n'ont pas seulement doublé, ils ont parfois triplé. Il faut compter au moins 60 000 DA pour se procurer un mouton de taille moyenne. Certains éleveurs vendent même cet ovin à 120 000 DA. Le coût des aliments pour bétail, qui a presque doublé par rapport à l'année dernière, et la faible pluviométrie qu'a enregistrée l'Algérie sont les deux arguments avancés par les éleveurs et les vendeurs.

Au niveau de quelques points de vente de la commune de Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès, les prix atteignent facilement 60 000, 120 000, voire 140 000 DA. Quelques vendeurs rencontrés sur place n'ont pas omis de pointer du doigt le problème de la spéculation. «Le prix de l'aliment de bétail augmente trois fois plus en passant du producteur à l'éleveur. Le quintal de l'aliment de bétail a atteint 8 000 DA à cause de la sécheresse», a regretté l'un des vendeurs, soulignant que cela s'est répercuté sur les prix du mouton. «Le mouton qui valait 40 000 DA l'année passée est cédé, cette année, à 50 000 ou 60 000 DA», a-t-il fait savoir.

Un autre vendeur évoque l'anarchie qui caractérise le marché du bétail, notamment à l'approche de l'Aïd-el-Adha. «Beaucoup de personnes se transforment en vendeurs et profitent de cette hausse des prix pour s'enrichir sur le dos des citoyens», a-t-il expliqué, appelant les autorités à intervenir pour réguler le marché du bétail.

Il convient de souligner que le pouvoir d'achat des Algériens est assez bas, et une telle dépense est très dure à assumer pour beaucoup. Cependant, certains espèrent d'ici à samedi prochain une baisse conséquente des prix. «Tout est possible», répondent quelques citoyens optimistes rencontrés dans des points de vente.

Lynda Louifi

ESCRIME : L'ALGÉRIENNE SAOUSSEN BOUDIAF GAGNE LE PARI

L'ESCRIMEUSE algérienne Saoussen Boudiaf a ajouté une médaille d'or au bilan général de l'Algérie dans le tableau des médailles, dans la spécialité du sabre féminin lors de la première journée de cette discipline comptant pour la 19e édition des Jeux Méditerranéens (JM d'Oran). Cette première médaille en vermeil remportée par l'escrime algérien dans ces JM est intervenue après l'élimination les cinq autres escrimeurs algériens (Youcef Abdelaziz Saad, Ikram Bounabi, Adem Abdelhacib Izem, Kahli Zohra et Mohamed-Belkbir Kaouthar) dès les premiers tours, échouant à suivre le rythme élevé des participants au tournoi. La joie de Boudiaf (26 ans) était énorme, déclarant qu'elle était très heureuse d'avoir réussi cette performance qu'elle a dédiée au peuple algérien et surtout aux fans oranais, présents en force dans la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed pour l'encourager. L'athlète algérienne a reconnu, en outre, avoir nourri des appréhensions avant le début des épreuves eu égard au niveau élevé des autres concurrentes. Mais cela ne l'a pas empêché à l'arrivée de passer l'écueil de l'Italienne et championne olympique, Mormel Chira. «Grâce aux encouragements du public, j'ai pu aller au bout de mes ambitions et défier les favorites dans l'épreuve. J'étais très heureuse en entendant l'hymne national entonné dans la salle, car j'ai réalisé l'objectif assigné», a-t-elle dit. La championne méditerranéenne en a profité pour appeler les jeunes à pratiquer davantage cette discipline de l'escrime, qu'elle trouve «très plaisante». Pour sa part, l'entraineur de la sélection nationale du sabre, Ouassila Yemi, a estimé que cette performance est le résultat de longs mois de préparation aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Elle vient aussi confirmer la participation honorable des escrimeurs algériens lors du précédent championnat d'Afrique tenu au Maroc. Elle a, en outre, souligné que ce rendez-vous oranais constitue une étape préparatoire pour le championnat du monde de la discipline qui aura lieu en Egypte du 15 au 21 juillet en cours. Concernant l'échec des autres représentants algériens dans ces JM, la même technicienne a indiqué que l'expérience des adversaires a été déterminante, «mais nous sommes en train de travailler dur pour monter une sélection compétitive. Ce rendez-vous méditerranéen sera, à coup sûr, une bonne expérience pour nos athlètes», a-t-elle encore dit. Lors de la journée de lundi, six autres escrimeurs feront leur entrée en scène. Il s'agit de Berkani Raphael, Kraria Cherif et Menouar Benrekia, chez les messieurs et Gueham Meroua, Zeboudj Yousra et Malek Liya Racha, chez les dames.

ATHLÉTISME

Les Algériens terminent en beauté avec une moisson de 13 médailles, dont cinq en or

Portés par un public oranais survolté, les athlètes algériens ont marqué la quatrième et dernière journée dans la discipline-reine.

L'équipe algérienne d'athlétisme a bouclé en beauté sa participation aux épreuves des Jeux méditerranéens Oran 2022, clôturées dimanche soir au stade Miloud Hadefi, en décrochant une moisson prolifique de 13 médailles (5 or, 2 argent, 6 bronze). Portés par un public oranais survolté, les athlètes algériens ont marqué la quatrième et dernière journée des épreuves d'athlétisme, en décrochant cinq breloques (2or, 2 argent, 1 bronze). Cette prolifique journée a débuté par le doublé or-argent sur 800m réalisé par Djamel Sedjati et Yacine Hethat, signant le retour en force du demi-fond algérien dans les grandes compétitions. Après avoir dominé la première partie de la course, Sedjati a dans un premier temps reculé à la quatrième position de la course, avant de placer un nouvelle accélération dans les 100 derniers mètres pour repasser en tête de la course, remportée avec un chrono de 1:44.52. «J'offre cette médaille au public présent et tout le peuple algérien. J'ai tout donné pour hisser les couleurs de l'Algérie. Nous avons fait une course tactique avec Hethat pour arracher la victoire», a déclaré Sedjati (23 ans), meilleur performeur mondial de l'année avec un temps (1:43.69) De son côté, Hethat (30 ans) médaillé d'argent avec un chrono de (1:44.79), devant l'Italien Catalin Tecuceanu (1:44.97), a indiqué que cette médaille est «le fruit d'une préparation de haut niveau, effectuée avec son coéquipier Sedjati», sous la houlette de leur entraineur Amar Benida. Quelques instants, plus tard, c'était au tour du hurdler Amine Bouanani d'entrer en piste, pour s'adjuger la médaille d'argent de l'épreuve du 110m haies, avec un chrono de 13.38, améliorant son record d'Algérie, établi samedi en demi-finale (13.44). La médaille d'or du 110m haies a été remportée par le Chypriote Milan Trajkovic (13.34). «Je suis très satisfait de cette médaille d'argent, d'autant plus que j'ai encore une fois amélioré mon record l'Algérie. J'offre cette médaille à tout le peuple algérien et en particulier le public présent dans le stade, que je remercie pour leur soutien tout au long de la compétition», a-t-il dit. La moisson de l'équipe algérienne s'est poursuivie avec la médaille de bronze de Mohamed Yasser Triki Yasser au concours de saut en longueurs avec un bond mesuré à 7.80m, derrière le Français Loucif Bey, médaillé d'or avec 7.99m et le Serbe Lazar Anic (7.83m), qui s'est adjugé l'argent. «Je suis fier de cette médaille de bronze à la longueur, car j'ai tenu à participer à ce concours des JM, même si je n'avais pas pris part à des compétitions en longueur depuis le début de saison», a indiqué Triki, qui décroche à cette occasion sa deuxième médaille aux Joutes d'Oran après celle en or décrochée jeudi au concours du triple saut. La soirée dans le stade olympique d'Oran a été conclue en beauté par le relais masculin composé du quatuor Bendjemaâ-Gouaned-Lahoulou-Moula, qui a décroché la médaille d'or du 4x400m avec un temps de 3:03.41, devant la Turquie et la Slovénie, alors que l'Italie deuxième de la course a été disqualifiée à cause d'un mauvais passage de témoin entre les deux derniers relayeurs. Pour rappel, les autres médailles d'or de l'athlétisme algérien aux JM d'Oran ont été l'oeuvre de Bilal Tabti sur 3.000 m steeple, Mohamed Yasser Triki au concours du triple saut et Bilal Afer à la hauteur, alors que celles en bronze ont été décrochées par Zouina Bouzebra au lancer du marteau, Hichem Bouchicha sur 3.000m steeple, Abdelmalik Lahoulou sur 400m haien Hichem Bouhanoune à la hauteur et Abdenour Bendjemaa sur 400m. Les treize (13) médailles algériennes aux épreuves d'athlétisme des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, disputées du 30 juin au 3 juillet au stade du Complexe olympique Miloud Hadefi.



DANS UNE FINALE TRÈS DISPUTÉE, AVEC LA PARTICIPATION DU CHAMPION D'EUROPE-2021 DE LA SPÉCIALITÉ DANS LE PETIT BASSIN

Jaouad Syoud offre à l'Algérie sa première médaille d'or en natation

LE NAGEUR algérien, Jaouad Syoud, a réussi à offrir une première médaille d'or à la natation nationale dans l'épreuve de 200 m 4 nages, dimanche soir au centre nautique du complexe olympique «Miloud-Hadefi» pour le compte de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM-2022) qui se poursuit à Oran. Dans une finale très disputée, avec la participation du champion d'Europe-2021 de la spécialité dans le petit bassin, le Grec Fazya Os Andreas, ainsi que les nageurs d'Italie et du Portugal au niveau avéré, Syoud a su comment gérer la course composée de quatre spécialités (brasse, dos, papillon et nage libre), s'adjugeant le vermeil (1:56. 83) pour sa première expérience méditerranéenne. Syoud a partagé la première place avec le nageur grec dans un fait inédit, mais qui traduit parfaitement la grande concurrence ayant marqué cette course, alors que l'Italien Matiazi Pierre Andria est arrivé troisième (2 :00.24), synonyme d'une médaille de bronze. Cette performance a permis à l'hymne national d'être en fin entonné pour la première fois au centre nautique depuis le début des épreuves de la natation. Syoud s'est dit d'ailleurs réjoui pour avoir hissé haut le drapeau national lors de cette messe méditerranéenne, indiquant, à l'issue de sa course, qu'il était décidé à gagner le pari «quel que soit le prix». «Tellement j'étais déterminé à réaliser une bonne performance, j'ai vécu sous haute pression tout au long d'un mois. Je voulais offrir à mon pays un sacre. Dieu merci, j'ai réussi à le faire et à relever le défi», a-t-il dit à la presse. «La course s'est déroulée comme toutes les autres finales où seule la victoire compte. J'ai réussi à bien gérer mes efforts et tenir la dragée haute au recordman d'Europe dans la spécialité et j'en suis fier, même si je n'ai pas réalisé mon meilleur temps», a-t-il ajouté. Syoud est devenu le troisième nageur algérien à décrocher l'or dans l'histoire de la participation de la natation nationale dans les JM, une performance qui lui permet d'enrichir son palmarès personnel et l'honore au plus haut point. Il a, en outre, assuré que ses ambitions ne vont pas s'arrêter là, car son objectif majeur étant de s'illustrer dans les jeux olympiques. Concernant la suite de la compétition pendant laquelle il prendra part au 200m et 100 m papillon, l'athlète pensionnaire de l'OGC Nice (France), n'a pas caché son ambition de rééditer le coup de dimanche, notamment dans la course de 200m papillon. «Certes, certains me donnent favori dans le 200 m papillon, mais la mission ne sera pas du tout facile. Je me dois de bien récupérer et garder ma concentration. Cela dit, le plus important est d'avoir réalisé l'objectif que je me suis tracé avant le début des JM, à savoir gagner au moins une médaille d'or», a-t-il souligné. Par ailleurs, la participation de la natation algérienne dans les épreuves matinales (éliminatoires), a connu une véritable bérézina après l'élimination en gros des autres nageurs engagés pour la circonstance. Concernant les autres finales programmées pour cette journée, aucune nation n'a réussi à imposer sa domination. En effet, excepté l'Italie et la Grèce, qui ont réussi chacune à s'adjuger deux médailles en vermeil, les autres médailles d'or ont été partagées entre la Slovénie, la France, Chypre, et Serbie, à raison d'une médaille pour chaque sélection. Les épreuves de la quatrième journée du tournoi de natation ont eu lieu lundi avec le déroulement des finales. La sélection nationale était représentée pour l'occasion avec plusieurs nageurs, en tête Jaouad Syoud dans la spécialité 100m papillon qui a décroché le bronze, et Oussama Sahnoun (50m nage libre) dont il détient la médaille d'argent lors des précédents JM à Tarragone (Espagne) et qui n'a pas fait mieux que la 3e place du podium. L'Algérie a participé à cette édition d'Oran avec un effectif de 18 nageurs dont 6 filles, rappelle-t-on.

L'EN « MESSIEURS » BOIT LE CALICE JUSQU'À LA LIE, LES « DAMES » ENCORE TROP FAIBLES

Sept national algérien : Qui n'avance pas ... recule !

Fatalement. On ne fait pas du surplace sans glisser. Dangereusement. Et on glisse, glisse, glisse. Par ici le bas de l'échelle, bonjour le fond de la hiérarchie. Et on ne parle pas du niveau mondial

PAR AZOUAOU AGHILES

Grosse, très grosse colère que celle piquée par l'actuel Commissaire des Jeux Méditerranéens, Aziz Derouaz, qui ne parle pas es-qualité mais en tant que supporter N°1 du sept national algérien qu'il mènera jadis, en tant que coach, aux plus hauts sommets du continent. Feux de tout bois de la part de celui à qui le handball national doit beaucoup. Enormément. Pas seulement en termes de résultats purs (cinq titres consécutifs entre 1981 et 1989, un record toujours en cours, invaincu en 24 matches, soit 23 victoires et un nul devant la Tunisie 19-19 en 1981 à Tunis), l'emblématique entraîneur des « Verts », une véritable terreur africaine et arabe durant son long règne, demeurant une référence très recherchée sur le plan international, lui le concepteur de la fameuse défense avancée. Derouaz, meurtri apparemment par le triste sort qu'est aujourd'hui celui de son équipe (les têtes et les noms ont certes changé mais la passion reste la même) fétiche, s'est lâché en rompant l'obligation de réserve. Derouaz, en simple « supporter », dans des propos repris par un confrère national, ne se retenant pas devant l'immense gâchis et la destruction programmée de sa discipline préférée, s'est exprimé en des termes très forts lorsqu'il pointera un doigt accusateur sur les gestionnaires actuels d'un jeu à « sept » national par qui toutes les satisfactions sont arrivées. Auquel le sport algérien, en général, doit beaucoup. Derouaz, fou de rage, s'emporte et dit les choses comme elles se présentent. Comme elles sont. Sans se cacher. Sans prendre de gants. Avec un monumental « J'ACCUSE » qui fait parler. Fera date. Pour ceux qui ont raté la sortie houleuse de l'artisan des succès du handball national, qui, encore une fois et on souligne, ne choisit décidément pas les mots et ne fait pas dans la « demi-mesure » lorsqu'il qualifiera les responsables de la fédération de « criminels » qui « n'ont rien fait durant les deux dernières années (ndlr, la période du Coronavirus) pendant que les autres travaillaient et se préparaient à l'après-pandémie, peut-on notamment comprendre. « Il n'y a avait pas de fédération et il était impossible qu'elle le soit », tonnera-t-il. Meurtri, blessé, Derouaz rompt, à sa manière, violemment, un silence pesant. Se refuse à jouer celui qui n'a rien vu devant l'oeuvre de destruction en cours pour une discipline naviguant à vue. Tel un bateau ivre. Sans gouvernail. En se faisant balloter, laminer, par la grosse machine espagnole à l'arrivée d'un match à sens unique (large défaite de 19-31 devant certes le finaliste, voire le futur vainqueur de l'édition, qui rencontrera sûrement, aujourd'hui, en fin d'après, l'Egypte, lors d'une explication autrement plus relevée, les champions d'Afrique, en constante progression, ne devant pas se laisser faire facilement et en mesure de démentir les pronostics), les « Fennecs », loin du compte, sortiront de ses gonds l'ancien mentor qui ne veut rien comprendre. Comprend, et il le clame haut et fort, qu'il n'y a rien à attendre des actuels dirigeants dont la « non-gestion » explique la descente aux enfers en règle d'une discipline qui a tout pour réussir. Qui stagne, recule et régresse. Cruel destin et la nécessité (c'est le message suggéré par Derouaz) d'opérer au plus vite les changements qui s'imposent. Une « révolution » si l'on veut sauver ce qui reste à sauver. Si tant est il y a quelque chose encore à sauver. Merci Derouaz d'essayer de faire bouger les choses en secouant le cocotier. **A.A**



Le handball algérien termine le tournoi du mauvais pied

LES SÉLECTIONS nationales masculine et féminine de handball ont bouclé du mauvais pied lundi, leur participation au tournoi des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet), en s'inclinant dans leurs matchs de classement respectifs. L'équipe masculine a résisté à la Tunisie, vice-championne d'Afrique, avant de s'incliner lors de la deuxième prolongation (39-35), après la fin du temps réglementaire (26-26). Les handballeurs algériens terminent ainsi leur aventure méditerranéenne à la 6e place au classement, progressant d'une place par rapport aux derniers JM-2018 disputés à Tarragone. Les coéquipiers de Mustapha Hadj Sadok ont échoué à se qualifier pour le dernier carré, après leur défaite samedi face à l'Espagne (31-19), lors de la 5e et dernière journée du tour préliminaire. Auparavant, les Algériens se sont imposés face à la Turquie (32-27) et la Grèce (35-25), et ont fait match nul face à la Macédoine du Nord (24-24). De son côté, la sélection féminine, dirigée sur le banc par Rabah Graïchi, a complètement raté sa participation, en concédant lundi sa quatrième défaite, en autant de matchs, cette fois-ci face à la Macédoine du Nord 23-31 (mi-temps : 12-17), terminant ainsi à la 8e et dernière place au classement. Lors du tour préliminaire, les Algériennes se sont inclinées face à l'Espagne (26-20), la Croatie (31-21), et la Tunisie (20-19). Par ailleurs, en demi-finales (messieurs) disputées à la salle du Complexe olympique Miloud-Hadefi, l'Egypte et l'Espagne ont validé leur billet pour la finale, en dominant respectivement la Macédoine du Nord (34-20) et la Serbie (42-38). Chez les dames, la finale de la 19e édition des JM opposera l'Espagne à la Croatie, vainqueurs successivement face au Portugal (26-24) et la Serbie (31-20). Les finales se joueront aujourd'hui, mercredi, au Complexe olympique Miloud-Hadefi selon le programme suivant :

Dames :
Espagne – Croatie 14h00
Messieurs :
Egypte – Espagne 16h30.

ESCRIME

Les Algériens expliquent leurs résultats par le haut niveau des adversaires

LES ENTRAÎNEURS des équipes nationales d'escrime (masculine et féminine) ainsi que leurs athlètes ont attribué leurs résultats, lundi, aux Jeux méditerranéens (JM) qui se poursuivent à Oran, au haut niveau qui a marqué les épreuves avec la présence d'escrimeurs aguerris. La deuxième journée des compétitions d'escrime dans la spécialité de l'épée, a vu l'élimination des six représentants algériens, dont 3 dames, aux premiers tours. Kaham Marwa et Berkani Houaro Rafael sont sortis dès le 16es de finale, alors que Zeboudj Youssra, Malek Lia Racha, Karariya Mohamed Cherif et Benrokia Menouar ont été éliminés de la phase de groupes. Commentant son élimination par la 6e mondiale, l'Italienne, Rizi Juliane, Kaham Maroua a déclaré à l'APS qu'elle n'avait pas le potentiel pour faire face au haut niveau des adversaires, relevant la présence de championnes olympiques et mondiale, sans omettre de rappeler que son manque d'expérience lui a joué aussi un mauvais tour. Malgré cet échec, l'escrimeuse algérienne a estimé qu'il faudra continuer à travailler dur et intensifier la préparation à travers l'organisation de beaucoup de stages aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, tout en prenant part à des tournois internationaux de haut niveau pour gagner en expérience. De son côté, l'entraineur de l'équipe nationale masculine, Ben Yahia Walid, a considéré que cet échec devait servir de leçon, expliquant : «Raphaël par exemple a affronté le numéro 1 mondial dans la catégorie junior. Il lui était très difficile de la battre. Nous travaillerons à l'avenir pour pallier nos insuffisances à tous les niveaux». Il a, en outre, souligné que cette participation est une aubaine pour nos escrimeurs afin de jauger leurs capacités devant des champions mondiaux dans la discipline, et en tirer par là même des enseignements enrichissants. Quant à l'entraineur de l'équipe nationale féminine, Bennour Farid, il a reconnu que le parcours de ses athlètes ne l'a pas surpris. «Je m'y attendais dès lors que j'ai pris connaissance de la liste des participants aux épreuves. La majorité des escrimeuses qui sont venues à Oran sont des championnes et des athlètes de renommée dans cette discipline. Cela ne fait que nous conforter dans notre conviction, à savoir qu'un gros travail nous attend pour réaliser de meilleures participations à l'avenir», a-t-il insisté.

FOOTBALL

France - Italie 1-0 : les «Bleus» renouent avec l'or méditerranéen 55 ans plus tard

DANS un match tactique et fermé, l'équipe française de football des moins de 18 ans (U18) a remporté lundi son deuxième titre méditerranéen, en battant l'Italie (1-0, mi-temps : 0-0) en finale des JM-2022 d'Oran, disputée au Complexe olympique Miloud-Hadefi. Les Italiens ont entamé la rencontre avec des intentions offensives, en assiégeant le camp français, tout en faisant preuve d'une bonne organisation tactique. Soutenue par le public algérien, présent massivement au stade olympique, la «Squadra Azzurra», a largement dominé le premier quart d'heure mais sans pour autant concrétiser sa domination. Ayant trouvé des difficultés à entrer dans le match, au vu du rythme imposé par les Italiens, la France s'est contentée de subir, tout en restant vigilante derrière autour de son gardien Alain Georges Zadi. Il a fallu attendre la 40e minute de jeu pour assister à la première alerte du match côté italien. Le centre-retrait à ras de terre de Justin Kumi, passé juste à côté de la cage des «Bleus», n'a pas trouvé preneur. Après la pause citron, l'Italie s'est de nouveau montrée dangereuse. Le tir de Federico Accornero (52e) a trouvé la transversale. La France a réagi cinq minutes plus tard, sur un tir de Lenny Seive Pirringuel, repoussé difficilement en corner par le portier Davide Mastrantonio. Réussissant à élever leur jeu au fil des minutes, les Français sont parvenus à ouvrir le score grâce à Lenny Seive Pirringuel (68e), profitant d'un mauvais dégagement du portier italien. Touchés dans leur amour propre, les Italiens se sont rués vers l'attaque dans l'objectif de refaire leur retard. Luca d'Andrea a trouvé la transversale (82e), au grand dam des siens. La défense française a tenu bon jusqu'au sifflet final de l'arbitre algérien Lotfi Bekouassa. Il s'agit du deuxième titre méditerranéen remporté par la France, après celui décroché une première fois lors de l'édition 1967 à Tunis. La médaille de bronze du tournoi de football de cette 19e édition des JM est revenue au Maroc, vainqueur un peu plus tôt face à la Turquie (4-2). Pour rappel, l'équipe algérienne a été éliminée dès le premier tour de la compétition, avec un bilan d'une victoire et deux défaites.

Page 24_Mise en page 1 05/07/2022 18:01 Page 1

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7335 – MERCREDI 6 JUILLET 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

60e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

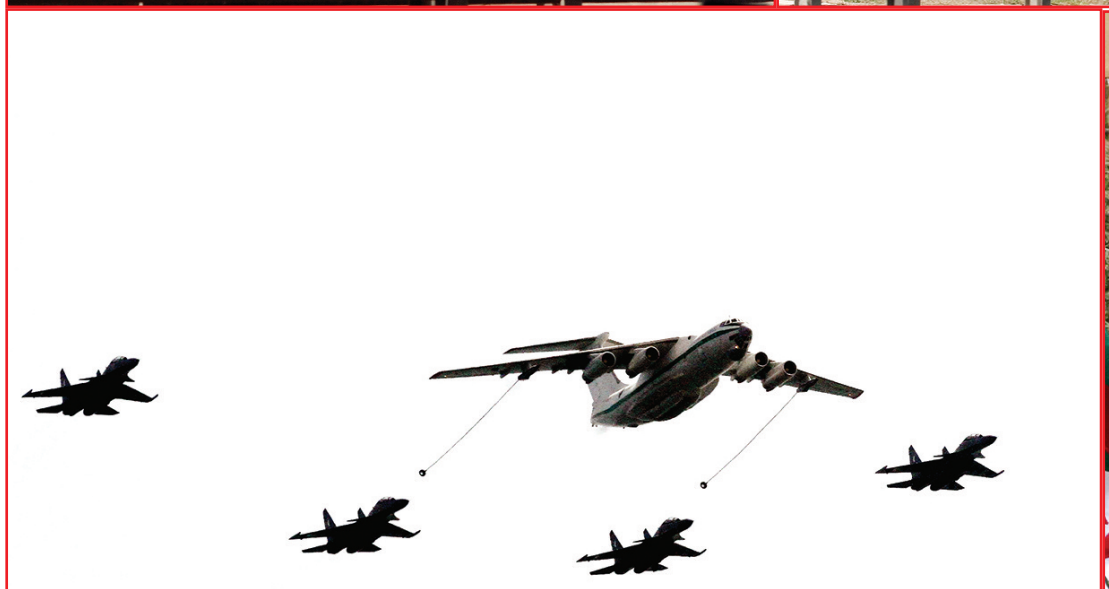
UN DÉFILÉ HISTORIQUE













Photos : Adel Sehrei/LJI